

— 160 —

d'*Archives*, votre trésorier estime que l'accroissement de nos ressources serait extrêmement désirable pour ne pas entraver le rapide et brillant essor de notre Société, dont les travaux sont infiniment appréciés.

LES VICISSITUDES D'UN TABLEAU DU LOUVRE.

(Communication de M. Alexandre Tuetey.)

Le tableau sur lequel nous nous proposons d'appeler un instant votre attention est *le Calvaire* en forme de triptyque du Palais de Justice, œuvre de premier ordre qui fut si remarquée à l'Exposition des Primitifs français et qui fait aujourd'hui partie de nos collections nationales. Pendant plusieurs siècles, c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du xv^e siècle, ce tableau décora la Grand'-Chambre du Parlement; comme le disait Dubreuil dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*, « au-dessus du siège de MM. les présidents et conseillers, il y a un riche tableau contenant le Crucifix de Nostre-Seigneur ». Que devint cette précieuse peinture lors de la suppression du Parlement? Comment traversa-t-elle la période révolutionnaire? C'est sur ce point que nous voudrions apporter quelques précisions, car encore à l'heure actuelle on ne possède à cet égard que des renseignements assez vagues. Dans la notice consacrée au Palais de Justice dans *Paris à travers les âges*, Édouard Fournier se borne à dire que l'on ignore vers quelle époque ce tableau passa de la Grand'Chambre dans la première chambre de la Cour d'appel. Le dernier historien du Palais de Justice, notre érudit confrère Henri Stein, dans la monographie récente de ce monument, nous apprend que ce panneau, transporté au Louvre après la suppression du Parlement, fut restitué en 1812 à la Cour d'appel sur les demandes instantes du premier président Seguier; ces indications sont un peu sommaires et ont besoin d'être vérifiées et contrôlées. A la suite des recherches auxquelles nous nous sommes livré au mois de mai 1904, à la demande de notre confrère M. Marcou, nous sommes parvenu à retrouver la trace de ce tableau,